



**Orientations issues de
l'Assemblée générale du Copaf
du 8 janvier 2009
au 24 rue de la Banque 75003 Paris**

Les droits, les contrats et les règlements intérieurs

Les gestionnaires Adoma et Adef imposent de nouveaux contrats de résidence et de nouveaux règlements intérieurs sous prétexte de répondre aux exigences du décret d'application de la loi ENL de 2007. Ces contrats et règlements cimentent une logique anti-démocratique et répressive, maintenant les travailleurs des foyers dans le non-droit, leur interdisant toute vie privée, dans une volonté de contrôler tous les moments de leur vie et tous leurs gestes, de pratiquer l'arbitraire et d'imposer leurs décisions sans concertation. Il s'agit d'intimider les résidents et de se présenter comme loi et juge. Exemple : pas de visite après 21h, pas le droit de changer sa serrure ou d'héberger. Aucun droit mais par contre quelques devoirs de locataires – assurance privée, paiement des taxes d'habitation.

Ces deux gestionnaires mènent une politique répressive, font des procès contre les résidents qui hébergent des proches en demandant et obtenant leur expulsion. Cela concerne de nombreux foyers et des centaines de résidents.

En 2009 le Copaf entend poursuivre sa campagne pour une extension des droits des résidents dans les foyers. Ces droits doivent être ceux des locataires, y compris celui d'héberger qui on veut et d'avoir la vie privée que l'on souhaite.

Les réhabilitations et le refus de prendre en compte les exigences des habitants

Depuis quelques années les pouvoirs publics imposent une réhabilitation des foyers certes bien nécessaire, mais refusant de prendre en compte les exigences des résidents : avoir un espace privatif assez grand et aménager les structures collectives qui permettent à la vie sociale du foyer de perdurer. Ces structures collectives comprennent un restaurant social, des salles de réunion et de formation, une salle de prière, des espaces de convivialité... Il s'agit pour les autorités de casser les solidarités communautaires, d'avoir un parc de logements à rotation rapide sous la main. Tant pis pour les travailleurs qui y vivent de façon durable.

De plus, les conditions de vie pendant les travaux sont souvent inacceptables (chantier de quatre ans, bruit et poussière, chambres tiroirs inconfortables...)

Les nouveaux foyers, baptisés « résidences sociales » se soldent toujours par une perte de capacité. Comme de nombreuses personnes étaient hébergées dans les anciens foyers à cause de la crise du logement, la réhabilitation aurait dû être l'occasion de construire massivement pour faire face à la demande de logements abordables. Les autorités ne veulent pas le faire. Au contraire dans de nombreuses communes, la politique est d'exclure le maximum de travailleurs pauvres, et la réhabilitation en est un prétexte.

Le soutien à des rapports plus proches entre les foyers et les quartiers environnants

Les foyers ont toujours été marginalisés dans la vie politique et sociale des quartiers et des villes. Nous soutenons toutes les tentatives de créer et d'enrichir les échanges entre habitants des foyers et des quartiers et des autorités locales (portes ouvertes, fêtes des foyers, participation des résidents aux conseils et aux fêtes des quartiers, animations dans les foyers...).

Les résidents continuent leur effort financier et organisationnel en vue du développement de leurs villages d'origine. Les associations qu'ils animent méritent le soutien de la communauté toute entière.

La communication et la formation

C'est pour toutes ces raisons que le Copaf s'efforce de faire connaître les foyers et la situation de leurs résidents, leurs projets, leurs conditions de vie et leur statut. Ceci se fait à travers plusieurs médias : un journal mensuel des actualités des foyers, un site web (www.copaf.ouvaton.org), une revue (Les cahiers des foyers) et des productions audiovisuelles.

Face à une demande de formation à l'informatique exprimée par de nombreux délégués des foyers, le Copaf avec d'autres partenaires a monté un programme de formation spécifique. L'idée est de permettre aux délégués de mieux communiquer entre eux et de constituer à terme un vrai réseau de contacts.

Mener à bien ces nombreuses orientations exige de l'engagement bénévole et un soutien financier. Venez nous rejoindre :

Chaque premier vendredi du mois à partir de 17h30 à la permanence de la Coordination des délégués Aftam, dans le local mis à sa disposition 20-22 rue Beccaria, Paris 12^{ème}.

Soutenez-nous financièrement par des adhésions ou des dons. Depuis 2006, le Copaf a reçu des subventions qui ont permis l'embauche d'un salarié. Mais ces subventions restent insuffisantes pour financer toutes nos activités.

Nous ne voulons pas non plus dépendre des sources institutionnelles de financements.

Nous avons besoin de votre soutien financier

NOM Prénom

Tél Email

Adresse :

Je fais un don au COPAF et verse la somme de

J'adhère au COPAF et verse ma cotisation 2007 d'un montant de 20 €.....

COPAF Collectif Pour l'Avenir des Foyers 8, rue Gustave Rouanet 75018 Paris
copaf@copaf.ouvaton.org 06 87 61 29 77 ~ 01 46 06 09 69 www.copaf.ouvaton.org